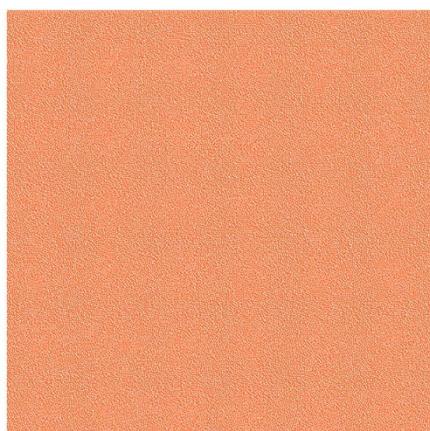
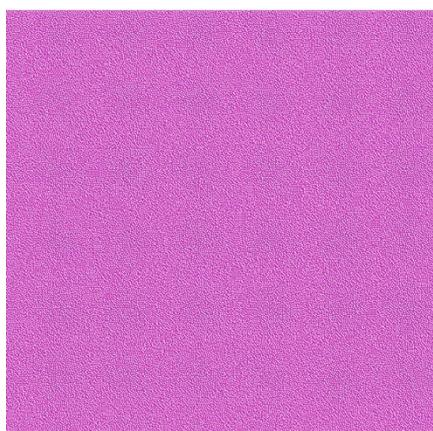
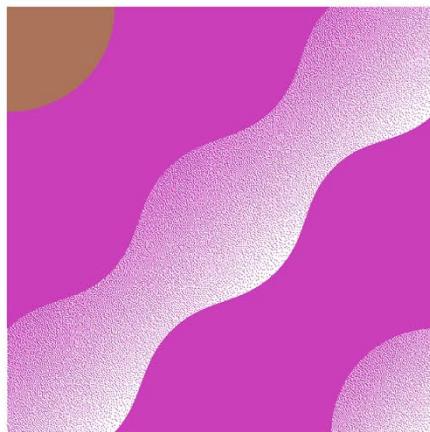
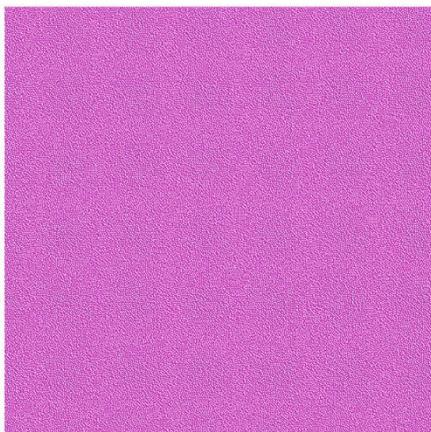
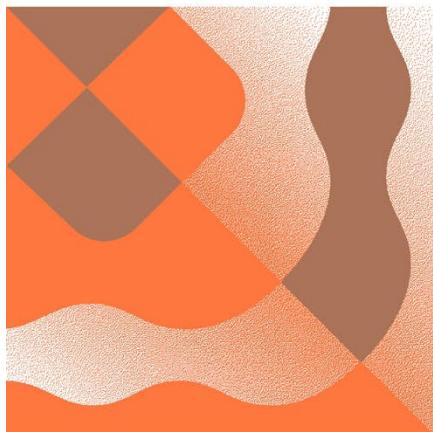
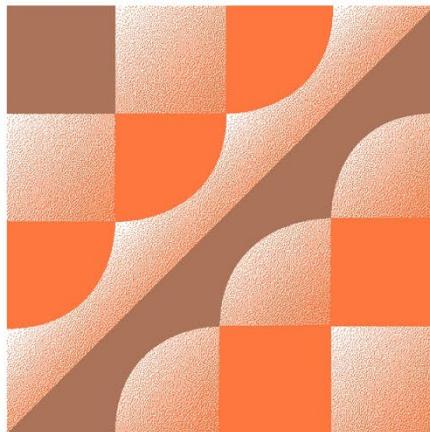
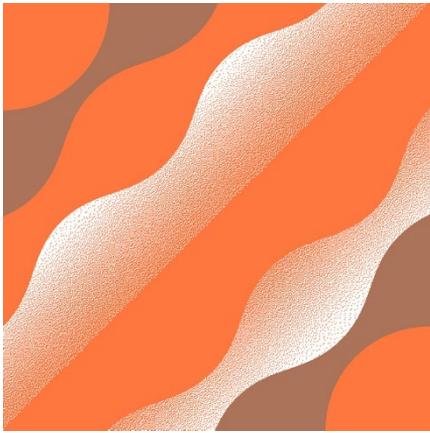


Inscriptions au Pôle musique et danse

| Marche à suivre sur Taïga |





Inscriptions au Pôle musique et danse

Formations aux diplômes d'État de professeur de musique et de danse

Dates des inscriptions pour la rentrée 2026

- du **12 janvier au 12 mars 2026** pour le concours d'entrée en formation au DE de professeur de musique
- du **1^{er} avril au 1^{er} juin 2026** pour les admissions en formation au DE de professeur de danse

Retrouvez toutes les indications sur le cursus musique, [en cliquant ici](#), et sur le cursus danse en [cliquant ici](#).

Pour réaliser votre inscription en ligne via la plateforme Taïga, préparez les documents suivants au format numérique :

- Une photo d'identité (format jpg, 300 Ko maximum)
- Une lettre de motivation
- Un CV
- La copie de votre Baccalauréat ou équivalent
- La copie de votre DEM ou DNOP ou MIMA
- Une attestation de votre employeur pour les candidats à la formation continue

Pour commencer votre inscription, merci de [cliquer ici](#).

Attention :

- Pour les candidats à la formation au **DE de professeur de musique**, les inscriptions sur Taïga donnent accès au concours d'entrée et non à la formation directement.

Retrouvez le contenu des épreuves par disciplines [sur cette page](#).

- Pour les candidats à la formation au **DE de professeur de danse**, les inscriptions sur Taïga donnent accès à la formation, après études du dossier et entretien avec le candidat.

- Les frais d'inscription ne correspondent pas aux frais de scolarité. Vous pouvez consulter le montant des frais de scolarité :

- o En [cliquant ici](#) pour la formation musique
- o En [cliquant ici](#) pour la formation danse



1. Sélectionnez « **ESA Lorraine** »

2. Cliquez sur « **Créer dossier** »

3. Choisir « **Session Pôle musique et danse – DE Musique** » ou « **Session Pôle musique et danse – DE Danse** »

Attention la photo ne doit pas dépasser 300 Ko.

4. Remplissez le **formulaire**

5. Après validation, vous obtenez un **numéro de dossier** (pensez à noter ce numéro)

6. Après vous être enregistré avec votre numéro de dossier, poursuivez votre inscription en **remplissant les 6 onglets suivants** :

- ✓ **État civil et coordonnées** (déjà rempli normalement)
- ✓ **Photo** (déjà rempli normalement)
- ✓ Fichiers et compléments : télécharger un à un tous les documents demandés dans le menu déroulant (pensez à cliquer sur envoyer à chaque document)
- ✓ **Parcours scolaire et universitaire** : ne concerne pas votre parcours d'études musicales
 - Bac
 - Votre parcours des 5 dernières années le cas échéant
 - Précisez votre parcours si besoin dans la case « description complémentaire »
- ✓ **Cursus demandé**
 - Cocher « **ESAL PMD – Musique – Diplôme d'état** » ou « **ESAL PMD – Danse – Diplôme d'état** »
 - Dans le menu déroulant : 1^{ère} année ou 2^{ème} année (possible pour les candidats au DE danse)
- ✓ **Autre question**
 - Remplissez tous les champs qui vous concernent

Pour choisir votre discipline, domaine et option, référez-vous au document « **Liste des disciplines** » [en cliquant ici](#).

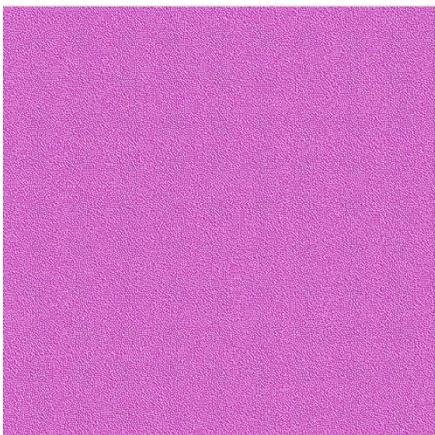
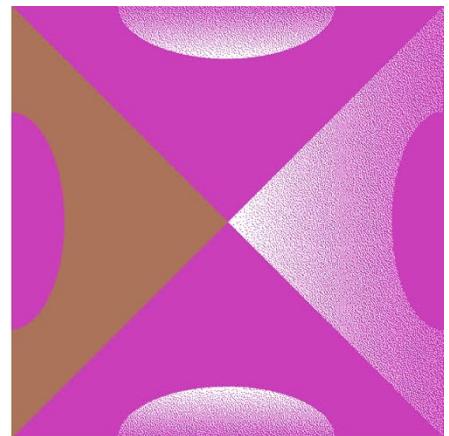
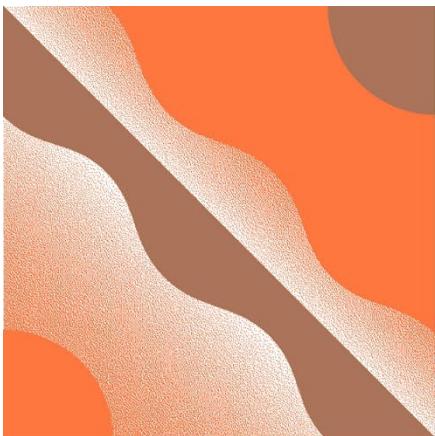
7. Cliquez sur l'onglet « **Transmission de la candidature** ».

Vous avez la possibilité d'imprimer la fiche récapitulative de pré-inscription pour vérification. Vous n'avez pas à nous envoyer cette fiche, le Pôle musique et danse se charge de l'imprimer.

8. Procédez au **paiement en ligne**.

Attention : après paiement, vous ne pourrez plus modifier votre dossier.

En cas de difficultés pour vous inscrire, n'hésitez pas à joindre le Pôle musique et danse.



Contacts

**École Supérieure d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse**

2 rue du Paradis
57000 Metz
03 87 74 28 38
esalorraine.fr

